

CHARGE(E) DE MISSION AUPRES DE LA C.D.O.E.A.S.D.

(Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du Second Degré)

COORDONNATEUR PÔLE DEPARTEMENTAL ENSEIGNEMENTS ADAPTES

IMPLANTATION DU POSTE	CIRCONSCRIPTION ASH
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les fonctions dévolues au secrétariat de la CDOEASD - Animer le pôle Enseignements Adaptés
FONCTIONS	<p>ORGANISER LE FONCTIONNEMENT DE LA CDOEASD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les procédures de recrutement et les diffuser. Organiser des groupes de travail - Créer des documents guides - Convoquer les membres de la commission - Elaborer l'ordre du jour et préparer les travaux de la commission - Editer et notifier les avis de la commission, rédiger les procès-verbaux, établir les bilans <p>TRAVAILLER EN PARTENARIAT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer, conseiller, recevoir les parents d'élèves - Informer, conseiller des partenaires - Collaborer avec : <ul style="list-style-type: none"> - les services de l'Inspection Académique - les enseignants référents de secteur, chargés de la scolarisation des élèves handicapés - la M.D.P.H. de l'Allier - le Conseil Général - les établissements et services spécialisés <p>GERER LES FLUX D'ELEVES ORIENTES VERS LES EGPA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affectations dans les Segpa - Admission en EREA - Changements d'affectation, transferts - Prévisions d'effectifs - Suivi de cohortes <p>SUIVRE DES CAS PARTICULIERS D'ELEVES</p> <p>PARTICIPER AUX ACTIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION ORGANISEES PAR LA CIRCONSCRIPTION ASH</p> <p>ELABORER ET TENIR A JOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - des tableaux de bord des Segpa - les immersions en Segpa <p>VEILLER L'ACTUALITE : suivre l'actualité nationale, académique et départementale de l'ASH, des premier et second degrés</p> <p>(SE) DOCUMENTER : effectuer des recherches thématiques à la demande, interpellier les services adéquats</p>
COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire du CAPA/SH, ou d'un titre équivalent - Posséder une large connaissance des fonctionnements, structures, services et dispositifs de l'ASH - Posséder une large connaissance du système éducatif dans son ensemble, notamment du second degré - Avoir le sens de l'organisation et de la gestion administrative - Maîtriser les outils bureautiques et de communication - Posséder des qualités relationnelles et de communication, savoir travailler en équipe - Etre capable de tenir un rôle de médiateur, de régulateur - Savoir respecter et faire respecter la confidentialité des dossiers
MODALITES DE RECRUTEMENT	<p>Les enseignants adressent à la Division des Personnels, premier degré, un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae, par l'intermédiaire de l'IEN de leur circonscription.</p> <p>Ils sont reçus par une commission qui détermine leur aptitude à exercer les fonctions et établit un rang de classement des candidatures retenues.</p>